Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-095

Dénomination de voirie – Zone d'activités des Livraindières
(Urbanisme)

3.5

Rapporteur : Jean-Michel POISSON

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**18**
Nombre de pouvoirs	**12**
Votants	**30**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, après l'absence de quorum constaté lors de la séance du vendredi 20 juin 2025 s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés
André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, Nelson FONSECA

Étaient absents
Fouzia KAMAL, Pascal ROSSION, Cherif DERBALI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Jacques ALIM

Pouvoirs
Caroline VABRE donne procuration à Sébastien LEROUX, Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Josette PHILIPPE donne procuration à Caroline IFTEN, François JAGUIN donne procuration à Hélène BARBE, Ratko KLISURA donne procuration à Jean-Michel POISSON, Silvia COUSIN donne procuration à Chantal DESEYNE, Yucel KISA donne procuration à Mounir CHAKKAR, Amber NIAZ donne procuration à Huguette POISSON, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime DAVID.

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux mène actuellement des études et travaux dans le cadre de l'extension de la zone d'activités des Livraindières.

Plusieurs entreprises se sont déjà installées, ou sont en cours d'extension sur la rue des Livraindières, dont Damman. Une voirie de desserte à la zone des livraisons de cette dernière (en vert sur la carte ci-dessous), et in fine d'autres entreprises, a été créée par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux. Il convient donc de la dénommer.

La municipalité, désireuse de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, a souhaité donner aux voies nouvellement créées des noms de femmes, au regard du faible nombre de rues leur rendant hommage.

Suite à un sondage réalisé auprès des administrés, il est proposé de dénommer cette nouvelle voirie : « rue Rosa Parks » :

***Rosa Louise McCauley Parks**, dite **Rosa Parks**, née le 4 février 1913 à Tuskegee en Alabama (États-Unis) et morte le 24 octobre 2005 à Détroit dans le Michigan, est une femme afro-américaine, figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis, surnommée « mère du mouvement des droits civiques » par le Congrès américain.*

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des Impôts Fonciers ou au bureau du cadastre, de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles,

Vu l'avis de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Jean-Michel POISSON,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Nomme la rue nouvelle « Rue Rosa Parks »,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette dénomination,

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 4 juillet 2025

MAIRIE DE DREUX (EURE-ET-LOIR)

Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-095-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025